

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES EN ERP

PUBLIC VISE

- ✓ Cette formation obligatoire est destinée aux professionnels en contact avec les usagers et les clients, travaillant en établissement Recevant du Public dont la capacité d'accueil est supérieure à 200 personnes.

PRE-REQUIS

- ✓ Savoir lire et écrire le français

DUREE

- ✓ 7 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ 10 maximum

CONDITIONS MATERIELLES

- ✓ Installations techniques et pédagogiques du centre de formation. Vidéo projecteur et Ordinateur, support personnalisé, matériel pour mise en situation

OBJECTIFS

- ✓ Permettre aux personnels des ERP accueillant plus de 200 personnes d'adopter un comportement adapté dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées.

QUALIFICATIONS

- ✓ Attestation de fin de formation

DELAIS D'ACCES

- ✓ En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de notre site <http://exit-conseil.fr/> afin de connaître nos prochaines sessions de formation.

CONTENU DU PROGRAMME

Module 1 : Connaitre le Handicap (1h)

- ✓ Définition
- ✓ Les différents types de handicap
- ✓ Statistique

Module 2 : Comportement à adopter face au handicap (2h)

- ✓ Principes de l'accueil physique et téléphonique
- ✓ Attitudes et gestes à adopter face au handicap
- ✓ L'écoute active
- ✓ Les mesures à prendre dans le cadre de l'accompagnement

Module 3 : Sécurité en ERP et HANDICAP (2H)

- ✓ La loi « handicap »
- ✓ Principe de sécurité en ERP

MISE EN SITUATION PRATIQUES -intra ou sur le centre (2h)

- ✓ Accompagnement fauteuil roulant
- ✓ Exercices spécifiques à l'établissement d'accueil

EXPOSE / DEBAT basés sur le retour d'expérience Questions/réponses, approfondissement de certains points à la demande des participants Evaluations.

Clôture de la formation

Responsable Pédagogique : Stéphane FALIVENE 06.16.50.23.73